

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera
Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte
Band: 53 (2003)
Heft: 2

Artikel: Le contre la monter de l'industrie horlogère suisse : éléments pour l'histoire d'une organisation complexe (1846-1951)
Autor: Koller, Christophe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-81336>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 28.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le contre la montre de l'industrie horlogère suisse

*Eléments pour l'histoire d'une organisation complexe (1846–1951)*¹

Christophe Koller

Zusammenfassung

Ziel dieses Artikels ist es, einige Organisationsaspekte der schweizerischen Uhrenindustrie zwischen 1876 und 1951, das heisst der Jahre zwischen der Weltausstellung von Philadelphia und dem Bundesbeschluss zum Schutz einer «Industrie von nationaler Bedeutung», aufzuzeigen. Die Ergebnisse beruhen auf einer im November 2001 an der Universität Bern angenommenen Doktorarbeit.

Introduction

L'histoire de l'industrialisation de l'horlogerie suisse doit tenir compte d'au moins *trois aspects*: l'organisation de la branche, le renforcement des institutions qui la soutiennent et la construction de l'Etat central. L'organisation interne couvre la production, la commercialisation, le travail et l'information. Elle se traduit historiquement par un processus de cartellisation, de fusions d'entreprises et un recours de plus en plus large à l'Etat central. Ce dernier assure la réglementation, la régulation, l'arbitrage et la médiation entre les partenaires sociaux.

Les relations entre l'industrie et l'Etat se renforcent d'abord à travers le contrôle de l'application des réglementations puis à travers la défense des intérêts suisses vis-à-vis de l'étranger. *Deux facteurs* sont particulièrement révélateurs à ce propos: premièrement, les révélations de l'Exposition universelle de Philadelphie de 1876, soit une prise de

¹ Cet article reprend quelques-uns des points développés dans ma thèse de doctorat soutenue le 8 novembre 2001 à l'Université de Berne pour l'obtention du titre de Dr phil. I. Cette thèse intitulée: *De la lime à la machine. L'industrialisation et l'Etat au pays de l'horlogerie. Contribution à l'histoire économique et sociale d'une région suisse* a été publiée en 2003 aux Editions Communications Jurassienne et Européenne (CJE). Il est possible de passer commande à l'adresse suivante: Christophe Koller, Holzikofenweg 7, 3007 Berne; tél. 031 371 16 03 (répondeur) ou par e-mail: ckoller@hist.unibe.ch

conscience de l'avance américaine dans la mécanisation et la standardisation de la production industrielle dans l'horlogerie; deuxièmement, la mise en place de la *Loi fédérale sur les fabriques* (LFF) de 1877, soit, d'une part, l'application d'un système de normes destinées à protéger les ouvriers contre les accidents et une surexploitation capitaliste et, d'autre part, un instrument au service de la modernisation de l'appareil de production. La LFF s'inscrit en effet dans le cadre d'une campagne de lutte contre le travail à domicile débouchant sur l'intégration en fabrique. Cette intégration permet un contrôle plus large de la main-d'œuvre et contribue de manière très significative au développement de la société industrielle et de la consommation. Ce processus favorise la concentration, l'urbanisation, la mécanisation et l'esprit d'épargne.

Reconnaissons que ces pratiques ne sont pas spécifiques au secteur horloger. Le rapprochement de l'économie avec l'Etat, à travers l'organisation et l'institutionnalisation, suit un processus commun à la plupart des pays industriels dès la seconde moitié du XIX^e siècle et touche aussi bien l'industrie textile et l'industrie des machines. Ce rapprochement a été particulièrement bien analysé par le courant des économistes institutionnalistes surtout aux Etats-Unis². A l'instar des membres de l'Ecole historique allemande, les institutionnalistes proposent «*de substituer à l'homo oeconomicus, l'homme sociologique, c'est-à-dire un homme situé dans un milieu, en relations avec d'autres agents aux comportements souvent imprévisibles*» (Albertini 2001: p. 494).

Les études portant sur l'organisation industrielle, la cartellisation et le corporatisme dans l'horlogerie suisse sont nombreuses mais n'ont pas fait l'objet d'un renouvellement³. Un fait nous paraît particulièrement étonnant et injuste, le Jura bernois et la région biennoise ont été largement délaissés par les chercheurs alors que cette région joue, à notre avis, un rôle particulièrement important dans ce développement. Les pionniers de l'industrialisation de la *Nouvelle partie du canton de Berne* (NPCB)⁴, patrons-modernisateurs ou hauts fonctionnaires, de part leur style et les instruments qu'ils mettent en place contribuent largement à la formation d'un véritable système horloger. D'autre part, l'étude du développement de l'industrie horlogère doit s'inscrire dans une optique de longue durée et l'étude de cette branche industrielle nécessite de

2 Thorstein Veblen (1857–1929), John Maurice Clark (1884–1963), Wesley C. Mitchell (1874–1948), John Kenneth Galbraith.

3 Max Flury 1919, Rudolf Schild 1936, Bernard Ledermann 1941, Andreas Thommen 1949, Georges Piotet 1988, Erna Karrer-Ruedi 1992.

4 La «Nouvelle partie du canton de Berne» correspond aux territoires rattachés au canton de Berne lors du Congrès de Vienne en 1815, c'est-à-dire l'espace géographique correspondant à l'Ancien Evêché de Bâle (les sept «districts historiques») plus Bienne et Nidau.

(ré-)intégrer la région (*l'Arc jurassien* ou, par exemple, la *Nouvelle partie du canton de Berne*) dans le cadre national et international.

Le cadre général: surfer entre les crises et les guerres...

Rappelons quelques faits marquants de l'histoire de l'industrialisation dans l'horlogerie. En 1846/1848, les radicaux prennent le pouvoir dans les principaux cantons horlogers (Genève, Neuchâtel, Vaud, Berne). La Guerre de Sécession américaine (1861–1865) ainsi que la Guerre franco-allemande de 1870 auront des conséquences sur le développement des exportations horlogères. En 1873, la première crise mondiale due à une surproduction industrielle éclate, elle est fortement aggravée par une série de crash boursiers. Les exportations suisses s'effondrent.

En 1876, des experts mandatés par l'Etat central et des observateurs issus du monde horloger, de retour de l'Exposition universelle de Philadelphie, tirent la sonnette d'alarme en soulignant le retard technique et commercial pris par l'horlogerie suisse par rapport aux fabriques américaines. Il faut dire que la Suisse horlogère entre dans une nouvelle crise en 1874 suite au crash boursier de 1872/73, lequel ouvrira une longue période de dépression de 10 ans pour l'industrie horlogère. Au cours de ces années, l'industrie de la montre va subir une des plus fortes restructurations de son histoire avec une multiplication des fabriques suivant un modèle lancé, entre autre, par Longines (St-Imier).

C'est toutefois la *Première Guerre mondiale* qui aura le plus d'influence sur le développement de l'industrie de la montre. En effet, à partir de 1917, l'économie mondiale s'organise sur un mode bipolaire. Les Etats-Unis prennent le leadership de la «mondialisation» et la Russie lui répond en créant sa propre sphère d'influence, exclue du système libéral-capitaliste, sur le modèle de l'économie dirigée communiste. Le marché russe est perdu pour les exportateurs suisses. En 1921, la crise monétaire mondiale (et l'appréciation du franc suisse qui s'ensuit) se traduit par la mise au chômage de dizaines de milliers d'horlogers. En 1927, les premiers grands trusts de l'industrie horlogère sont créés (Ebauches SA, Ubah).

En 1931, au plus fort de la dépression, la Confédération doit intervenir directement pour sauver l'industrie du garde-temps du marasme. Une *Superholding* (l'ASUAG) est créée pour superviser les activités de l'ensemble du secteur. Les services du *Département de l'économie publique* (DFEP) multiplient les arrêtés urgents dans le but d'atteindre une réglementation systématique sur la production et les prix pratiqués par les entrepreneurs, sur une échelle aussi large que possible. Les fabri-

ques dissidentes, celles qui s'adonnent au chablonnage, sont traquées sans merci. Le 14 mars 1934 entre en vigueur le «décret Schulthess» ou «Régime de protection de l'horlogerie», soit une série de dispositions restrictives visant à empêcher le développement exagéré de l'appareil de production et à contrôler le niveau des prix. Le chablonnage est interdit, des marges bénéficiaires sont imposées, les exportations de produits terminés sont soumises à autorisation et la création de nouvelles entreprises est sévèrement réglementée. Il s'agit en fait du premier «Statut horloger» qui se caractérise par le protectionnisme complet et la régulation généralisée de la branche.

Vu l'aggravation de la crise au cours de la première moitié des années 1930, les syndicats ouvriers, d'abord très consensuels, décident de multiplier les grèves. Le consensus social, né de conventions multiples et croisées entre les différents secteurs de la production et d'une entente néo-corporatiste entre les représentants patronaux et ouvriers, est sauvé par la signature de la «Paix du travail» en 1937. Entre 1931 et 1951, le système de réglementation et d'institutionnalisation horlogère se renforce.

Atomisation et régionalisme (1846–1875): remise en question du système de l'établissage

A chaque crise, le scénario est le même: les chefs d'entreprises se sentent menacés et l'administration publique, poussée par le pouvoir politique, est chargée de trouver des solutions afin de sauver les emplois et surtout les entreprises.

Malgré des efforts constants des exécutifs cantonaux et de certaines associations économiques, la plupart des tentatives d'organisation de l'industrie horlogère échouent toutefois jusqu'à la Première Guerre mondiale. Vers 1870, la qualité des produits est souvent dénoncée comme mauvaise, les innovations technologiques ne sont pas encore protégées par le système des brevets⁵, une concurrence malsaine fait rage entre les entreprises et entre les cantons horlogers. Il faut dire que les activités et les intérêts des producteurs sont extrêmement divers entre, par exemple, les manufactures d'horlogerie produisant toutes les parties d'une montre de luxe, et les nouvelles fabriques produisant le plus souvent que certaines pièces de la montre, entre les producteurs de montres compliquées et les producteurs de montres simples.

⁵ Il faudra attendre la Loi fédérale (LF) du 26 septembre 1890 concernant la protection des marques de fabriques et de commerce, des indications de provenance et des mentions de récompenses industrielles, pour que les innovations soient protégées et surtout reconnues. A partir de cette date, une liste des brevets sera publiée par le Bureau fédéral de la propriété intellectuelle.

Les modes de production des horlogers qualifiés, rassemblés en ateliers, diffèrent totalement de ceux des patrons partisans de la modernisation de l'appareil de production.

La production liée au système de l'établissage est éclatée en plus d'une centaine d'activités diverses, souvent dispersées entre la campagne, le bourg et la ville et organisée par un «établisseur» qui rassemble les pièces et est chargé de la commercialisation des produits finis. La haute horlogerie genevoise, les maîtres de la chronométrie neuchâteloise ou encore les corporations de métiers auront souvent de la peine à accepter l'essor de l'industrie horlogère toujours plus à l'Est (cantons de Berne, Soleure, Bâle-Campagne) et une concurrence qui, selon eux, fait du tort à l'ensemble de la branche.

Entre 1846 et 1875, le terrain est pourtant favorable au changement. De nombreux réfugiés (Neuchâtelois, Bernois, Juifs, Allemands) s'installent d'abord dans le Vallon de St-Imier et à Bienne. Les terrains sont meilleur-marché que dans les cantons de Genève ou Neuchâtel, le corporatisme y est très faible, les ressources naturelles abondantes et facilement maîtrisables. En outre, la volonté politique, à forte dominante radicale, s'affirme autour des principes de création ou de modernisation des institutions (banques cantonales, école pour tous, hôpitaux, asiles pour les pauvres) et surtout de la construction d'un réseau de transports efficace et d'un développement économique franchement industrialiste. Dans son mémoire présenté à la Société jurassienne d'émulation le 1^{er} août 1853, intitulé *l'Utilitarisme*, le père du libéralisme jurassien, Xavier Stockmar, résume son programme de modernisation en présentant les buts de la *Société d'utilité publique du Jura: Ordre – Travail – Progrès*. «(La Société aura) pour propagande, les doctrines saines de l'économie politique (...). (Elle) encouragera la formation de compagnies (...), (lesquelles) pourraient seules créer et entretenir la grande industrie et introduire le commerce de spéculation» (Stockmar 1853: pp. 8, 14). Les principes sont là et les premières grandes fabriques d'ébauches voient le jour à Sonceboz, Corgémont et Moutier.

Paternalisme et américanisation (1876–1920): entre contrôle et régulation

Après la dépression des années 1874–1884 et les révélations portant sur la concurrence américaine, le danger de voir la Suisse perdre son leadership dans le secteur de l'horlogerie existe. Il s'agit d'éviter le sort réservé au textile de la Suisse orientale qui peine à trouver des solutions pour lutter contre la concurrence anglaise et des nouveaux pays émer-

geants. Le marché est désormais devenu mondial et l'économie est de plus en plus tributaire des décisions prises à l'étranger, en particulier dans les métropoles anglaise, française ou américaine. Les industries d'exportations suisses n'ont d'autre choix que celui de s'adapter au nouvel ordre économique et de bien suivre ce qui se passe, non seulement au niveau de la concurrence étrangère mais aussi sur les places financières et boursières.

Autour des années 1880, le retard pris par l'horlogerie suisse face à l'horlogerie américaine est réel, en particulier dans les segments du bas de gamme, et d'autant plus inacceptable que les «innovations» introduites à l'étranger ont souvent des origines suisses. Le constat est rude et les élites industrielles les plus dynamiques décident de relever les défis. A cette époque, on trouve les plus chauds partisans de la modernisation industrielle dans le Jura bernois et dans la région biennoise. De plus, cette région profite au même moment de plusieurs effets conjugués favorables à une révolution industrielle: ouverture toute récente du réseau complet des chemins de fer jurassiens, arrivée importante de Juifs alsaciens suite à la guerre de 1870 et immigration de nombreux ressortissants de l'ancienne partie du canton de Berne cherchant à éviter une émigration hors de Suisse. Dans un tel contexte, l'industrie (horlogère) bernoise se prépare à vivre ses heures de gloire. La demande pour les montres bon marché explose et les entreprises de la *NPCB* s'octroient la primeur de la production des montres populaires. Les fabriques tournent à plein régime et le nombre d'employés dans l'horlogerie du canton de Berne représente, vers 1900, déjà la moitié des emplois enregistrés dans ce secteur au niveau suisse. En outre, de plus en plus d'entreprises des districts de Moutier et de Bienne s'orientent désormais vers la production de machines pour l'horlogerie. L'industrie de la boîte de montre, des ébauches et de la pierre se développe en Ajoie, dans la Vallée de Delémont et dans la région biennoise. Le genre Roskopf (montre en acier à mouvement simple) gagne en importance en particulier dans le Jura bernois, à Bienne et à Granges.

La croissance économique est soutenue (exponentielle à Bienne, Granges, Soleure, Moutier, Laufon et Delémont) et va se poursuivre jusqu'en 1919. Les petites banques commerciales s'implantent fortement dans la région dans le sillage du développement industriel. L'ouverture des tunnels reliant Moutier à Soleure (1908) et Moutier à Granges (1916) accentue le phénomène d'industrialisation horlogère vers le pied sud-est du Jura. Le coup d'arrêt sera d'autant plus rude que les années 1917–1919 auront été des années record.

De l'Etatisme au néo-corporatisme (1921–1951): consolidation et autorégulation

En 1921, la crise frappe fortement l'ensemble du monde horloger suisse. Les entreprises qui auront connu la croissance la plus folle seront les plus touchées. Le Jura bernois tout comme les autres régions de l'Arc horloger ne se relèveront plus vraiment de cette crise, laquelle ouvre une période de net ralentissement des affaires et de dépression jusqu'à la fin des années 1930. Il faut dire qu'en 1919, l'Alsace retourne à la France. Dès lors, une partie du Jura nord n'occupera plus une place aussi centrale dans le commerce des marchandises européennes par le rail. De plus, la guerre aura contribué à endetter les pays belligérants, en particulier le principal partenaire de l'économie suisse: l'Allemagne. Le mauvais règlement politique et économique de la Première Guerre mondiale renforce le nationalisme, fragilise les monnaies européennes et aboutit finalement à un renforcement des mesures protectionnistes. Les tentatives de reconstruction et de rééquilibrage économique, menées sous l'égide de la *Société des Nations*, sans la présence des Etats-Unis, échouent à la Conférence de Gênes de 1922.

L'industrie horlogère est d'autant plus fragilisée que les pratiques relatives au chablonnage se sont fortement développées entre 1910 et 1920. Une grande partie des pièces de la montre est ainsi exportée vers l'Allemagne, l'Angleterre mais aussi vers les Etats-Unis pour y être remontées entièrement et vendues sans le «Swiss made» à des prix cassés sur les marchés locaux. La contrebande bat son plein. Le phénomène prend encore une couleur plus dramatique vu la mauvaise gestion commerciale et le surendettement des fabriques auprès des banques ainsi qu'avec l'émigration de nombreux horlogers qui, refusant le chômage, tentent leur chance à l'étranger (par exemple en Russie et en Allemagne).

La situation est tellement grave que les lobbies horlogers cherchent à se réorganiser au mieux afin de limiter les dégâts. La *Chambre suisse de l'horlogerie*, située à la Chaux-de-Fonds, va prendre l'initiative de cette réorganisation, mais c'est avant tout du côté de Bienne que les actions de l'Etat se concrétiseront. En 1924, sur proposition de la *Chambre*, les patrons de l'horlogerie suisse décident de se regrouper en une *Fédération suisse des fabricants d'horlogerie* (FH). Deux ans plus tard, des experts neuchâtelais, mandatés par le «Vorort horloger», préconiseront le contrôle de la production ainsi que des prix des ébauches et des parties de la montre. Pour ce faire, ils proposent la création de deux trusts: *Ebauches SA* et l'*Union des branches annexes de l'horlogerie* (Ubah) les-

quels seront chargés de regrouper l'ensemble des producteurs, de contrôler la production et les prix. Or, la dissidence restera forte et la pratique du chablonnage continuera de plus belle à défaut d'une législation contraignante. Vu la situation, la *Chambre* renforce ses contacts avec les services de la Confédération et le *Département fédéral de l'économie publique* (DFEP) en particulier. Le conseiller fédéral Edmond Schulthess et le secrétaire général du DFEP, le Franc-Montagnard Eugène Péquignot, prennent personnellement le dossier en main. En 1931, le premier arrêté fédéral urgent (AF) relatif à la protection de l'industrie horlogère entre en vigueur après des années d'hésitation. D'un commun accord, la Chambre et le DFEP décident de créer une *Superholding* (ASUAG) en charge de contrôler l'application des AF à l'ensemble des branches de l'horlogerie en Suisse. L'ASUAG sera munie de moyens financiers importants (11 millions: $\frac{1}{3}$ de la Confédération, $\frac{1}{3}$ des banques de la région horlogère, et $\frac{1}{3}$ des entreprises) afin de racheter les entreprises dissidentes. Entre 1927 et 1950, 69 entreprises d'horlogerie seront ainsi reprises en tout ou en partie par Ebauches SA, dont 34 pour le seul canton de Berne. Les banques cantonales bernoise et neuchâteloise sont intégrées directement dans le plan d'assainissement de l'industrie horlogère suisse.

En 1939, le système horloger est déjà bien en place. L'Etat intervient directement dans tous les domaines, tant au niveau local, régional, national qu'international. La stratégie élaborée conjointement entre le *Vorort horloger*, le DFEP, la FH, avec la bénédiction des représentants des syndicats ouvriers, vise finalement une autorégulation. Peu à peu, il devient très difficile pour les entreprises et les entrepreneurs dissidents de passer entre les mailles du filet des contrôles élaborés par la Chambre et exécutés par des opérations de police de plus en plus fréquentes. Toutes les formes de migrations (émigration d'horlogers suisses, transplantation d'entreprises à l'étranger, apprentis étrangers) sont sévèrement réprimées ou soumises à un contingentement strict. L'économie de guerre vient encore renforcer l'efficacité de ce système.

Le conflit le plus important porte toutefois et désormais sur le secteur des machines et des machines pour l'horlogerie en particulier. C'est en effet l'industrie des machines qui redémarre la première au cours des années trente dans le cadre des fortes tensions inter-Etatiques et des préparatifs à la guerre. La question est très délicate pour les autorités suisses. Comment soutenir les exportateurs de machines («pour l'horlogerie») sans risquer une transplantation à l'étranger (en Allemagne en particulier) et comment éviter de participer directement à l'effort de guerre du Reich? La pression des Alliés sur la Suisse se renforcera au

cours des années 1942–1943 afin de limiter autant que faire se peut le commerce de matériel stratégique avec les forces de l’Axe.

A partir de 1945, les exportations strictement horlogères explosent à la faveur d’une période de retour à la paix et d’augmentation de la consommation des produits de luxe. Les exportations vers les Etats-Unis atteignent des niveaux records, lesquelles provoqueront la ruine de nombreuses fabriques américaines et le début d’une nouvelle guerre commerciale entre les deux pays. Au sortir de la Deuxième Guerre mondiale l’industrie horlogère suisse se porte à nouveau bien et une ère de longue prospérité s’ouvre. Celle-ci se prolongera jusqu’en 1971.

En 1951, malgré la reprise, la leçon des crises passées est tirée et les partisans du maintien des mesures de contrôle et de régulation des prix et de la production continuent de donner le ton. Ils obtiennent un large soutien devant le Parlement. Le système de «l’Etat horloger» est désormais véritablement institutionnalisé. Le *Statut légal dans l’horlogerie* (SLH) sera toutefois assoupli au cours des années 1950–1960 à la faveur d’une période de croissance économique soutenue et de campagnes hostiles à la cartellisation. En 1971, soit une année avant que l’économie mondiale ne replonge dans la crise, le SLH est abrogé suivant les vœux de la FH et des patrons dissidents.

Pour la *Nouvelle partie du Canton de Berne*, la persistance d’un chômage endémique dans les années trente, les différences de sensibilité politique, culturelle et religieuse, d’intérêts économiques entre les industriels de l’horlogerie et les industriels des machines, l’incompréhension des autorités bernoises par rapport aux problèmes des districts jurassiens ainsi que la désindustrialisation du Jura bernois au profit de Bienne, Bâle, Granges et Soleure seront autant de facteurs qui attiseront le conflit politique et déclencheront finalement la «Question jurassienne».

Bibliographie sommaire

Bolli J-J, 1956: *L’aspect horloger des relations commerciales américano-suisse de 1929–1950*. La Chaux-de-Fonds. 256 pp.

Cardinal C, Barrelet JM, Beyner A (sous la direction de), 1991: *L’Homme et le temps en Suisse, 1291–1991*. La Chaux-de-Fonds: Musée International de l’Horlogerie. 400 pp.

Comtesse J-L, 1952: *La crise horlogère suisse: 1926–1936* (Préfacé par Eugène Péquignot). Genève: éd. Radar. 189 pp.

Fallet-Scheurer M, 1912 (1998): *Le travail à domicile dans l’industrie horlogère suisse et ses industries annexes*. Berne: Imprimerie de l’Union. 544 pp.

Flury M, 1919: *Kartelle und Fusionen in der schweizerischen Uhrenindustrie*. Zurich. 105 pp.

- Galbraith JK, 1968: *Le nouvel Etat industriel (Essai sur le système économique américain)*. Paris: Gallimard. 415 pp.
- Jequier F, 1972: *Une entreprise horlogère du Val-de-Travers: Fleurier Watch Co SA (De l'atelier familial du XIX^e aux concentrations du XX^e)*. Neuchâtel: La Baconnière. 406 pp.
- Karrer-Ruedi E, 1992: *Der Trend zum Wirtschaftstil der flexibeln Spezialisierung. Eine Diskussion am Beispiel der Region der Schweizer Uhrenindustrie*. Berne: Europäische Hochschulschriften. 210 pp.
- Kohler F, 1993: *L'horlogerie jurassienne au milieu du XIX^e siècle: une fabrique rurale collective*. L'Hôta 17: pp. 73–84.
- Landes D, (1983), 1987: *L'heure qu'il est (Les horloges, la mesure du temps et la formation du monde moderne)*. Paris: Gallimard.
- Ledermann B, 1941: *Du rôle de l'Etat dans la réorganisation de l'industrie horlogère suisse*. La Chaux-de-Fonds: Fédération horlogère suisse.
- Marbach F, 1959: *Etude critique de la réglementation publique et privée de la concurrence dans l'industrie horlogère suisse* (texte original en allemand). Berne: Département fédéral de l'économie publique. 111 pp.
- Piore M, Sabel C, 1989: *Les chemins de la prospérité: de la production de masse à la spécialisation souple*. Paris: Hachette. 441 pp.
- Piotet G, 1988: *Restructuration industrielle et corporatisme: Le cas de l'industrie horlogère en Suisse (1974–1987)*. Thèse de doctorat. Université de Lausanne, Lausanne. 795 pp.
- Rieben H, Iffland C, 1959: *L'horlogerie et l'Europe*. Neuchâtel: 228 pp.
- Scheidegger T, 1948: *De la durée d'existence de l'entreprise, en particulier l'entreprise horlogère dans le Jura*. Bienne: Norbert Guenin. 102 pp.
- Schild R, 1936: *Sanierungs-Bestrebungen in der schweizerischen Uhrenindustrie seit 1928 und deren Auswirkungen*. Soleure: Vogt-Schild. 253 pp.
- Veyrassat B, 1997: «Manufacturing flexibility in nineteenth-century Switzerland: social and institutional foundations of decline and revival in calico-printing and watchmaking». In *World of Possibilities (Flexibility and mass production in Western Industrialization)*, éd. ZJe Sabel CF, pp. 188–240. Cambridge: Cambridge University Press.
- Virchaux CE, 1951: *L'influence des monopoles de l'industrie horlogère sur l'économie de la Suisse*. Neuchâtel: 121 pp.
- Weiss P, 1946: *Die Heimarbeit in der schweizerischen Uhrenindustrie*. Bienne: 99 pp.